

Demander un permis de conduire international

Accéder au Service en ligne

Service en ligne disponible en français uniquement, accessible via FranceConnect ou avec vos identifiants ANTS . Si vous n'avez pas d'identifiants ANTS, il est proposé de créer un compte pour avoir un espace personnel sur le site de l'ANTS.

Vous pouvez utiliser ce service en ligne uniquement si vous avez votre résidence normale en France.

Étapes à suivre :

- 1/ Se connecter ou créer un compte ANTS
- 2/ Cliquer sur "Nouvelle demande" et choisir le motif de votre demande « **Je demande un permis de conduire international** »
- 3/ Compléter les rubriques et ajouter les justificatifs demandés
- 4/ Vérifier le récapitulatif de la démarche
- 5/ Confirmer la démarche en envoyant par courrier les documents complémentaires demandés
- 6/ Suivre l'avancement de votre demande dans votre espace ANTS.
 - Conduire à l'étranger



Ville de
Palavas-les-Flots

Mairie de Palavas-les-Flots

Horaires : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Adresse : 16 Boulevard Maréchal Joffre – BP 106 – 34250 Palavas-les-Flots

Tél. : 04 67 07 73 00